

45639 0300

COMMUNAUTE FRANCAISE

Bruxelles, le 09-08-1990

Direction générale de l'Enseignement secondaire

1ère Direction

A/90/9

- A Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des Etablissements d'enseignement secondaire libre subventionné ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Communauté française

POUR INFORMATION :

- Aux membres du service d'Inspection et du service de Vérification ;
- Aux bureaux sous-régionaux de l'administration centrale ;
- Aux Associations des Parents.

OBJET : Options semblables dans l'enseignement secondaire de type I - Année scolaire 1990-1991.

Les travaux de la C.C.P.E.S. portant sur la détermination des options semblables ont abouti à l'élaboration du document ci-joint que j'ai approuvé. Il remplace, à partir de l'année scolaire 1990-1991, le tableau annexé à la circulaire A/89/13/N du 27 juin 1989 qui est abrogée.

Les directives suivantes seront d'application à partir du 1er septembre 1990 :

1' les options existantes et à créer doivent se ranger dans un des groupes ou sous-groupes du document.

Toute option non reprise dans ce document doit, pour pouvoir être programmée, faire l'objet d'un avis favorable de la Commission de Concertation et de Perfectionnement de l'Enseignement secondaire et

2' en matière de programmation, toutes les options classées dans un même groupe sont semblables.

Un groupe "divers" est prévu dans certains secteurs ; il rassemble des options très spécifiques qui seront programmées uniquement dans des établissements équipés et spécialisés pour leur permettre de diversifier et d'actualiser les formations qu'ils dispensent.

Au sein du groupe "divers", les options classées dans les différents sous-groupes ne sont pas semblables pour autant que ces sous-groupes, dans les tableaux ci-joints, soient séparés par un trait (continu ou discontinu) ;

3' la création en 1990-1991 d'une option considérée comme semblable à une option existant déjà en 1989-1990 :

- dans le centre d'enseignement, est soumise à la réglementation en matière de programmation ;

- dans l'établissement d'enseignement, n'est possible que si 28 élèves au moins étaient régulièrement inscrits au 1er octobre 1989 dans l'option organisée à cette date.

Les dossiers relatifs à l'organisation de toute option dont le document ci-joint ne ferait pas encore mention doivent être soumis à la Commission de concertation et de perfectionnement de l'enseignement secondaire et être envoyés, avant le 15 septembre 1990, à la Direction générale de l'enseignement secondaire, 1ère Direction, Bureau 5531, Boulevard Pachéco, 19 bts 0 à 1010 BRUXELLES

Le Ministre de l'Education et de la Recherche scientifique,

Yvan YLEFF

S E C T E U R	G R O U P E	S E C T E U R	G R O U P E
1. AGRONOMIE	11. Agriculture 12. Horticulture 13. Sylviculture 10. Divers	6. ARTS APPLIQUES	61. Arts décoratifs 62. Arts graphiques 63. Audio-visuel
2. INDUSTRIE	21. Electricité 22. Electronique 23. Mécanique 24. Automation 25. Mécanique des moteurs 26. Mécanique appliquée 27. Métal 28. Froid-chaud 20. Divers	7. ECONOMIE	71. Gestion 72. Secrétariat 73. Langues 74. Tourisme
3. CONSTRUCTION	31. Bois 32. Construction 33. Gros-oeuvre 34. Equipement du bâtiment 35. Parachèvement du bâtiment 30. Divers	8. SERVICES AUX PERSONNES	81. Services sociaux et familiaux 82. Services paramédicaux 83. Soins de beauté
4. HOTELLERIE-ALIMENTATION	41. Hôtellerie 42. Boucherie-charcuterie 43. Boulangerie-pâtisserie 44. Cuisine de collectivité	9. SCIENCES APPLIQUEES	91. Sciences appliquées 92. Education physique 93. Chimie
5. HABILLEMENT	51. Industrie textile 52. Confection 53. Ameublement 50. Divers	0. DIVERS	

S E C T E U R 1 A G R O N O M I E

1/1

Degré, forme, section	Groupe		O P T I O N S			
			Enseignement de la Communauté française	Enseignement subventionné non confessionnel	Enseignement subventionné confessionnel	
2 T Tr	11 Agriculture		* Sciences naturelles appliquées * Agronomie	* Sciences naturelles appliquées * Agronomie	* Agriculture * Biotechnique	
	12 Horticulture		* Sciences naturelles appliquées * Agronomie	* Sciences naturelles appliquées * Horticulture	* Biotechnique	
	13 Sylviculture		* Sylviculture			
3 T Tr	11 Agriculture		* Sciences naturelles appliquées	* Sciences naturelles appliquées * Agronomie	* Agriculture * Biotechnique	
	12 Horticulture			* Horticulture * Sciences naturelles appliquées		
2 T Qual	11 Agriculture		* Agriculture	* Agriculture * Agriculture - mécanique agricole	* Agriculture	
	12 Horticulture		* Horticulture	* Horticulture	* Horticulture	
	13 Sylviculture			* Sylviculture	* Sylviculture	
5e T P/S	12 Horticulture			* Horticulture - art floral		
3 T Qual	11 Agriculture		* Agriculture	* Agriculture	* Agriculture * Bio-économie rurale	
	12 Horticulture		* Horticulture	* Horticulture	* Horticulture	
	13 Sylviculture		* Sylviculture, arboriculture d'ornement	* Sylviculture	* Sylviculture	
	10 Divers	101	* Forêtserie-sciérie			
		102	* Industries agro-alimentaires			
103			* Industries du papier			
104			* Techniques de l'environnement			
7e T P/S	11 Agriculture			* Agriculture et génie rural des régions chaudes		
	12 Horticulture			* Horticulture		

SECTEUR 1 AGRONOMIE

1/2

Degré, forme, section	Groupe		OPTIONS		
			Enseignement de la Communauté française	Enseignement subventionné non confessionnel	Enseignement subventionné confessionnel
2 P	11 Agriculture		* Agriculture		* Agriculture
	12 Horticulture		* Horticulture * Art floral - Floriculture	* Horticulture * Horticulture - art floral * Art floral	* Horticulture
5e P P/S	12 Horticulture			* Horticulture - art floral	
3 P	11 Agriculture		* Agriculture		* Agriculture
	12 Horticulture		* Horticulture * Art floral * Floriculture - art floral - espaces verts	* Horticulture * Art floral	* Horticulture
	13 Sylviculture		* Bûcheronnage		
	10 Divers				
7e P P/S	11 Agriculture		* Agriculture		* Agriculture
	12 Horticulture			* Horticulture	* Horticulture
	13 Sylviculture				
	10 Divers		* Productions horticoles et décorations florales	* Productions horticoles et décorations florales	

SECTEUR 2 INDUSTRIE

2/1

Degré, forme, section	Groupe		OPTIONS		
			Enseignement de la Communauté française	Enseignement subventionné non confessionnel	Enseignement subventionné confessionnel
2 T Tr	21 Electricité		* Electromécanique * Electricité - électronique	* Electromécanique * Electricité	* Electromécanique * Electricité * Industrie * Sciences industrielles
	22 Electronique		* Electricité - électronique	* Electronique	
	23 Mécanique	231	* Electromécanique	* Electromécanique * Mécanique	* Electromécanique * Mécanique * Industrie * Sciences industrielles
232				* Techniques de précision	
3 T Tr	21 Electricité		* Electromécanique	* Scientifique industrielle : électromécanique	* Electromécanique * Industrie * Sciences industrielles
	22 Electronique		* Sciences - informatique	* Electronique - informatique * Sciences - informatique	
	23 Mécanique		* Electromécanique	* Scientifique industrielle : électromécanique	* Electromécanique * Industrie * Sciences industrielles
2 T Qual	21 Electricité		* Electricité	* Electricité * Electricité : courant faible (4e)	* Electricité
	23 Mécanique	231	* Mécanique	* Mécanique * Mécanique : ajustage - fraisage	* Mécanique * Mécanique : ajustage * Fine mécanique : outillage
		232	* Mécanique	* Mécanique	* Mécanique * Mécanique : machines-outils * Fine mécanique : outillage
		233		* Horlogerie - fine mécanique	* Fine mécanique : horlogerie
	25 Mécanique des moteurs		* Mécanique d'automobile	* Aide-mécanicien réparateur d'automobile	
	26 Mécanique appliquée		* Mécanique agricole et forestière	* Agriculture - mécanique agricole (3e) * Mécanique agricole (4e)	
	27 Métal	271		* Tôlerie - carrosserie (4 ^{ème}) * Peinture de carrosserie	

SECTEUR 2 INDUSTRIE					
Degré, forme, section	Groupe		OPTIONS		
			Enseignement de la Communauté française	Enseignement subventionné non confessionnel	Enseignement subventionné confessionnel
2 T Qual (suite)	28 Froid-chaud			* Industria du froid (4ème)	
	20 Divers	201		* Armurerie	
		202			* Batellerie
		203	* Electromécanique	* Electromecanique	* Electromécanique
5e T P/S	21 Electricité	211	* Electricité		* Electricité
		212			* Electricité
	22 Electronique				* Radio * T.V. * Vidéo
	23 Mécanique	231			* Horlogerie
		233			
	25 Mécanique des moteurs		* Mécanique d'automobile	* Mécanicien réparateur d'automobiles	* Pneumatique
	26 Méc.appliquée		* Mécanique agricole et forestière		
27 Métal			* Tôlerie - carrosserie		
20 Divers			* Armurerie - basculage		
3 T Qual	21 Electricité		* Electricité * Electromécanique	* Electricité * Electromécanique	* Electricité * Electromécanique * Electricité-automatisme
	22 Electronique	221	* Electronique * Electronique : technique HF	* Electronique * Electronique - radio - T.V. * Electronique - Télécommunications	* Télécommunications * Electronique - radio - T.V.
		222	* Electronique * Electronique industrielle	* Electronique * Electronique - automation	* Electronique * Electronique industrielle * Electronique - automation
		223	* Electronique * Informatique industrielle	* Electronique * Electronique - informatique	* Electronique * Informatique industrielle
	23 Mécanique	231	* Mécanique * Mécanique et automatique	* Mécanique	* Mécanique * Mécanique et automatique
232			* Horlogerie - fine mécanique	* Fine mécanique : horlogerie	